



DG Éducation et culture

Programme «Jeunesse en action»



Programme Européen Jeunesse en Action 2007-2013

Jeunesse pour l'Europe

INITIATIVES DE JEUNES NATIONALES

Action 1.2 du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA)

Pour les groupes de jeunes de 15 À 30 ans

Pour soutenir la prise d'initiative et développer l'esprit d'entreprise et la créativité des jeunes,

Les initiatives de jeunes nationales permettent de former des jeunes citoyens actifs et solidaires.

Le projet

- Il doit être initié et réalisé par les jeunes eux-mêmes.
- Il est ancré dans l'environnement proche et implique divers acteurs locaux.
- Il doit présenter une dimension européenne claire : contribution à la prise de conscience de l'Europe, à la découverte de l'Europe, à la promotion des valeurs de l'Europe...
- Il doit comprendre des activités de suivi et de valorisation du projet.

Critères

- L'initiative de jeunes nationale est proposée par un groupe de jeunes d'un des pays "Programme"
- Un groupe est composé d'au moins 4 participants de 18 à 30 ans. Extension possible aux jeunes de 15 à 17 ans s'ils sont suivis par un accompagnateur.
- Une durée de 3 à 18 mois (phases de préparation, réalisation, évaluation et valorisation du projet comprises).

Des thèmes variés

Diversité culturelle, avenir de l'Europe, lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, social, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, sports et loisirs...

Les pays participants

- Les 31 pays « Programme » : les 27 Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède) ; les pays de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège) ; le pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne (Turquie)

Financement

- Une subvention du PEJA de 8 000 euros maximum. Les coûts de mobilité internationale ne sont pas pris en charge. Une somme supplémentaire (n'excédant pas 1000 euros) peut être attribuée pour les activités liées au suivi et à la valorisation du projet.
- Autres sources conseillées : autofinancement, cofinancements (fonds privés, bourses régionales et nationales...)

-
- Le PEJA s'adresse à tous les jeunes de 13 à 30 ans, résidant légalement dans un des pays participants au Programme. Aucune condition de formation ou de diplôme n'est exigée. Priorité est donnée aux « jeunes avec moins d'opportunités ».
 - Le PEJA soutient des projets se déroulant en dehors du cadre scolaire ou de la formation professionnelle.
 - Le PEJA c'est aussi les échanges de jeunes pour les 13-25 ans, les initiatives de jeunes transnationales pour les 15-30 ans, les projets jeunesse pour la démocratie pour les 13-30 ans, le service volontaire européen pour les 18-30 ans, les séminaires nationaux et européens pour les 15-30 ans, les activités de soutien, de formation et de mise en réseau pour les animateurs et structures de jeunesse.

Apprendre la citoyenneté européenne avec une pédagogie ludique

Convaincue que l'intégration européenne passe d'abord par l'éducation et l'engagement des jeunes, l'association "European Cartoon Animation"(78) a mis en place ce projet d'éducation ludique et interactive. Trois actions ont été réalisées : l'organisation d'animations sur l'Europe et ses cultures dans les structures de jeunesse et des établissements scolaires, l'adaptation et la diffusion de supports pédagogiques sur l'Europe, la création d'un dessin animé sur la construction de l'Union européenne et la réalisation d'une exposition et d'un livre illustré "Aventures européennes" mettant en scène le quotidien de cinq enfants de plusieurs pays européens (Allemagne, Bulgarie, Luxembourg, Roumanie, Turquie et France).

Le Tour des énergies

Créé en 2006 par des ingénieurs aquitains, l'association Prométhée souhaite sensibiliser le public et plus particulièrement les plus jeunes aux enjeux du développement durable et du réchauffement climatique. Après de premières actions (jeu "la chasse au gaspillage, kit de fiches pédagogiques illustrées), les jeunes porteurs de projets sont partis dans un "Tour des énergies" à travers plusieurs pays : une belle aventure pédagogique à la recherche d'innovations technologiques, économiques et sociales dans le secteur de l'énergie. Objectif : enrichir le kit pédagogique en y introduisant des bonnes pratiques valorisant des initiatives individuelles ou collectives remarquables sans oublier les actions de l'Union européenne dans ce domaine important.

L'Europe de demain

Le projet est le fruit d'un groupe de jeunes de l'internat de l'institut thérapeutique éducatif et pédagogique "Oustalet" (31), qui sont, en majorité, issus de pays différents. Ce projet résulte de la volonté de ces jeunes de travailler sur leur identité culturelle et sur la question de l'identité européenne. Au programme : journées à thèmes (Maroc, Italie, Espagne, Portugal et Dom Tom), réalisation d'un journal papier "Paroles d'ici et d'ailleurs" et d'un journal vidéo de l'Europe et la participation au festival annuel de leur ville. Ce projet a surtout permis à ces jeunes de les aider à prendre confiance en eux, en leurs capacités à inventer, créer et apprendre.

De Vannes à Van

Cette initiative originale autour de l'espace urbain a été menée par l'association alsacienne "Bouche à Oreille Production" autour de la thématique : "Les villes européennes comme lieu de création participative". Le principe était simple : des habitants de villes européennes (France, Russie, Allemagne, Italie, Grèce...) munis d'un appareil photo, embarquent dans un véhicule. La règle est simple : l'un d'eux conduit, un autre photographie. Les images de ce «road-movie» européen ont abouti à une exposition qui a voyagé dans plusieurs villes d'Europe en 2006 (Ivry-sur-Seine, Colmar, Athènes, Berlin) ainsi qu'à un livre recueil de photos. Au fait, pourquoi de Vannes à Van ? "Vannes en Bretagne est notre point géographique le plus à l'ouest de l'Europe et fait écho à Van (Turquie)", expliquent les porteurs de projets.

La démarche à suivre

Qui peut présenter un dossier ?

Les dossiers peuvent être déposés par un groupe de jeunes constitué ou non en association.

Une information, un conseil ou une aide dans le montage de votre projet ?

- A l'Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action (Afpeja),
- Dans les Directions Régionales et Départementales Jeunesse et Sports (DRDJS et DDJS) auprès des correspondants PEJA
- Dans tout le réseau des relais PEJA

Comment déposer son dossier ?

- Tous les formulaires et le guide du programme sont téléchargeables sur le site web de l'Afpeja : www.jeunesseenaction.fr
- Si le projet se déroule en France, envoyer, par courrier, la demande de subvention à l'Afpeja et une copie au correspondant régional PEJA de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports (DRDJS) de votre région.
- Si le projet est réalisé dans un autre pays (préparation, réalisation de l'action, évaluation et valorisation comprises), déposer votre dossier auprès de l'agence nationale de ce pays.

Quand déposer son dossier ?

- 5 dates limites de dépôt : 1^{er} Février, 1^{er} Avril, 1^{er} Juin, 1^{er} Septembre, 1^{er} Novembre.
- Une réponse est fournie dans les deux mois suivant la date de dépôt.



Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Etablissement public du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
11 rue Paul Leplat 78160 Marly-le-Roi France
Tél. : + 33 (0)1 39 17 27 70 - Fax : + 33 (0)1 39 17 27 57
Web : www.jeunesseenaction.fr

